

Un travail de restauration à la Blasenfluh (Emmental)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **55 (1904)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un travail de restauration à la Blasenfluh (Emmental).

Il s'agit ici d'un essai de garnissage tenté en vue de garantir un pierrier contre l'œuvre de la désagrégation et pour empêcher l'entraînement des matériaux.

La Blasenfluh est une sommité qui se trouve au nord de



Correction du Niedermattgraben.

Signau et qui forme le point cul-

minant de la chaîne de collines situées sur la rive gauche de l'Emme moyenne. C'est là que prend naissance le Niedermattgraben qui, malgré ses eaux peu considérables, charrie parfois de grandes quantités de matériaux. La partie supérieure de son bassin de réception est formée par une paroi à pic de Nagelfluh bigarrée, très dé-

litabile; un peu au-dessous se trouvent des

couches puissantes de molasse et de marne, se désagrégeant avec plus de facilité encore et qui accusent un talus incliné; les petits matériaux qui en proviennent s'arrêtaient sur la pente, alors que les cailloux et les blocs descendaient plus bas, dans les ravins à la naissance du Niedermattgraben.

Comme il s'agissait d'une propriété domaniale, l'Administration forestière du canton de Berne prit en mains la correction de ce

torrent, en commençant, suivant l'usage, par élever quelques petits ouvrages, seuils et digues en bois (vide fig. ci-contre); puis plus tard, en semant et en plantant de la verne blanche dans les terrains situés le long des rives du cours d'eau.

Mais les travaux entrepris dans le fond du lit ne pouvaient suffire, car il fallait encore empêcher l'apport principal des matériaux descendant

de la Blasenfluh. A cet effet, on établit les clayonnages habituels, en utilisant en partie des piquets de fer, ceux de bois ne pouvant pas facilement

être enfoncés dans le sol. Mais ce fut en vain, et ces ouvrages ne tardèrent pas à être endommagés par les chutes de pierres et par de petits glissements locaux; ces derniers devinrent assez fréquents grâce à l'eau pénétrant en hiver à côté



Cadres de revêtement.

des piquets et dont la congélation faisait sauter la molasse, par plaques plus ou moins grandes. D'autre part, on ne pouvait songer à arrêter les chutes de pierres, en diminuant pour cela la pente de la paroi supérieure, sans crainte de nuire en même temps au sommet de la Blasenfluh qui offre un point de vue réputé sur la région de l'Ilfis et de l'Emme supérieure. Il fallait donc trouver un autre moyen de consolidation.

On en vint à l'idée de travailler ici comme on le fait souvent sur les talus de route, c'est-à-dire en utilisant un revêtement formé de pièces de bois et de branchage. Celui-ci est établi de la façon suivante :

- 1° de fortes pièces de bois servant d'appui, enfoncées dans le sol dans la direction de la pente et retenues au moyen de pieux en fer, plantés normalement à la surface ;
- 2° sur celles-ci, des cadres placés horizontalement et formés de pièces plus faibles, retenues par des crosses en acier ;
- 3° au-dessous des ces cadres, un lit de branches couchées dans le sens des pièces d'appui.

Les matériaux enlevés pour exécuter l'ouvrage viennent se fixer sur les branchages inférieurs. Ce revêtement devait permettre à la surface du pierrier de s'asseoir ; puis ceci une fois atteint, c'est-à-dire au bout d'un an, on procéda à la mise à demeure de plants d'aunes blancs et par places, au semis de graines fourragères récoltées dans les environs. Cet enherbement devait protéger le sol au commencement et jusqu'au moment où les vernes pourraient le faire à leur tour d'une façon plus complète, en même temps qu'elles arrêteraient les matériaux éboulant de la partie supérieure du ravin.

L'essai tenté à la Blasenfluh date de 7 ans en arrière et ce n'est pas sans de nombreux déboires que ces ouvrages se sont maintenus jusqu'à ce jour. On peut cependant être satisfait du résultat obtenu ; c'est du moins ce que montre la vue reproduite en tête de ce numéro. Celle-ci reproduit une des parties les plus anciennes de la correction. Nous apercevons dans le haut, l'arête de la montagne garnie d'épicéas ; plus bas, la bande de Nagelfluh formant paroi, et au-dessous de laquelle nous voyons le peuplement de vernes qui s'est développé à l'abri du garnissage, invisible aujourd'hui ; ces vernes ont déjà été exploitées une fois, car on ne tient pas qu'elles atteignent de trop fortes dimensions. Enfin, sur la gauche de la figure, une partie du revêtement ayant nécessité quelques réparations, et où se trouvent actuellement des vernes moins âgées.

La figure reproduite dans le texte représente une partie restaurée l'année dernière et plantée au printemps. On y reconnaît les appuis installés dans le sens de la pente ainsi que les cadres

qui apparaissent sur tout le développement de l'ouvrage; le branchage n'est, par contre, pas visible, car il est recouvert par les matières éboulées; on ne distingue pas non plus les aunes qui sont encore très faibles; le petit bouquet, sur la droite, est venu naturellement; enfin, au-dessus de ce dernier se trouve une partie où la roche affleure et où les terres n'ont pu être retenues.

La surface restaurée de cette façon est d'environ 10 ares; la couche regarnie, de 10 à 30 centimètres. La pente moyenne est du 90 ‰.

Il a été utilisé 14 m³ de bois pour les pièces et 5 stères de branchages, 122 kg. de piquets de fer de 50 cm. de long et 15 mm d'épaisseur, 90 kg. de crosses de 30 cm de longueur.

Les pièces de bois pour les appuis ont 5 m de longueur et 12—16 cm d'épaisseur; celles pour les cadres ont 5,2 m de longueur et 6—12 cm d'épaisseur.

Distances entre les appuis 5 m, entre les cadres 0,8 m.

Dépense, y compris les cultures et les réparations 750 fr.

Ces frais sont élevés, ce qu'il faut attribuer aux difficultés de transport et aux mesures prises en vue de protéger les ouvriers. Par contre, les résultats obtenus sont favorables; grâce à ce garnissage et aux travaux entrepris dans le lit du ruisseau, le charroi des matériaux est réduit à son minimum.

Peut-être aurait-on pu atteindre le but par un procédé meilleur marché? En tout cas, les clayonnages n'avaient pas été d'une grande utilité; on ne pouvait songer à faire usage de plaques de gazon; d'autre part, la construction de murs n'était pas possible, faute de matériaux.

C'est pourquoi on eut recours au garnissage que nous venons de décrire, lequel, nous l'avons dit, a donné de bons résultats.

(Traduction succincte d'un article de M^r Zürcher, forestier d'arrond., paru dans la *Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen.*)

